



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ


BirdLife
INTERNATIONAL
LPO France Partenaire officiel

Une Europe pour l'environnement

Élections pour le Parlement Européen 2014-2019



L'environnement, une mission claire et une opportunité démocratique pour l'Europe

On aurait tort de considérer que les défis sociaux, économiques et environnementaux auxquels l'Europe doit faire face sont incompatibles. Car, à la vérité, la plupart des problèmes économiques et sociaux rencontrés aujourd'hui proviennent justement de l'absence de prise en compte de l'environnement par le passé. Il s'agit bien, en Europe comme ailleurs, des conséquences de la surexploitation des ressources naturelles et d'un manque de respect pour les écosystèmes et les espèces qui nous entourent. Une sorte d'hypothèque contractée sur le dos des générations futures. En utilisant deux fois plus de ressources que la planète ne peut en produire, nous détruisons de nombreux écosystèmes, nous faisons disparaître à jamais des espèces et à travers elles des gènes, nous bouleversons le climat et générons les conflits de demain pour l'accès à la terre, à l'eau et aux ressources. D'ores et déjà, ce mode de développement non durable menace des millions d'emplois. Les enjeux ne se situent pas ailleurs, à l'autre bout de la planète, mais ici, en France, en Europe. Si aucune mesure n'est prise, il est fort probable que l'Union Européenne n'atteindra pas l'objectif qu'elle s'était fixé pour 2020, à savoir de mettre fin à la perte de la biodiversité. Pourtant, pour peu que nos sociétés changent de regard, elles peuvent faire de l'environnement une formidable opportunité pour dessiner les enjeux collectifs de demain.

Pour un Parlement soucieux de la préservation de l'environnement

L'Europe veut être un modèle au niveau mondial dans la prise en compte des enjeux environnementaux. Certains de ses députés ont été en première ligne pour traduire cette ambition en véritable politique et tracer une nouvelle voie. Malheureusement, et sans doute sous l'effet d'une crise durable, l'Union Européenne a semblé revenir en arrière ces dernières années en privilégiant le profit économique à court terme au détriment de la protection durable de l'environnement. En totale contradiction avec l'acuité de la crise mondiale et de l'aspiration bien légitime des citoyens européens qui placent les enjeux environnementaux au cœur des attentes vis-à-vis des institutions européennes.

Au-delà de ses effets désastreux, la crise actuelle constitue une réelle opportunité pour réorienter l'Europe vers plus de durabilité, notamment par une plus grande inspiration des cycles naturels et ingéniosité du vivant et une utilisation plus efficace des ressources. C'est avec une Europe innovante à l'échelle mondiale que nous pourrions bénéficier des atouts économiques, sociaux et environnementaux nés de cette nouvelle orientation.

Nous attendons de nos députés européens qu'ils conçoivent un projet européen basé sur une économie peu génératrice de gaz à effets de serre et respectueuse de la biodiversité, permettant d'assurer à la société la pérennité des services naturels dont nous dépendons et la protection dont nous avons besoin face aux changements globaux. Nous attendons de nos députés européens qu'ils contribuent à l'émergence d'une approche commune et dynamique des patrimoines naturel, culturel et paysager. Qu'ils participent au développement de l'éducation à l'environnement pour tous.

Un tel projet est à même de favoriser l'émergence des emplois de demain, de sauvegarder et de restaurer notre héritage naturel pour le transmettre aux générations futures.

La LPO (Partenaire de BirdLife en France) et BirdLife International présentent dans ce document leurs propositions de réforme.



Protéger et restaurer les écosystèmes terrestres et aquatiques

Au-delà des innombrables services qu'elles nous rendent, les autres espèces ont le droit d'exister aux côtés des êtres humains. De plus, non seulement elles constituent des indicateurs de la qualité des écosystèmes dont l'homme dépend, mais leur préservation est un service rendu à la société : des écosystèmes en bonne santé sont notamment source de nourriture, d'eau propre et de sols fertiles ; ils constituent ainsi le fondement de toute activité économique pérenne.

L'Union Européenne s'est engagée à stopper la perte de biodiversité et à restaurer les services rendus par les écosystèmes avant 2020. Elle dispose d'une législation de niveau international à l'instar de Natura 2000, via la mise en œuvre des directives Habitats et Oiseaux. Déclinée dans les pays membres, il s'agit aujourd'hui du plus grand réseau mondial d'aires protégées.

Cette réussite ne doit cependant pas en faire oublier les manques et lacunes. Bien qu'identifiés au titre de Natura 2000, certains sites ne font toujours pas l'objet de mesures conservatoires, quand d'autres sont même soumis à une dégradation continue. Au même moment, l'artificialisation des terres par l'urbanisme, les infrastructures énergétiques ou les pratiques agricoles intensives, se poursuit à un rythme effréné. Au 21ème siècle enfin, alors que les enjeux sont clairement identifiés, les accompagnements financiers favorables à la biodiversité font cruellement défaut. Pire, la fiscalité et les subventions encouragent parfois la destruction de la nature. Il est essentiel que l'Union Européenne accorde la même importance à la préservation de la biodiversité qu'aux enjeux climatiques du fait même des interactions entre ces deux enjeux majeurs.

En conséquence, le Parlement européen devra

- Donner enfin les moyens à l'Union Européenne d'atteindre son objectif de réduire la perte de biodiversité avant 2020, ce qui exige la révision de la stratégie, son évaluation en continu et l'affectation des moyens nécessaires.
- Superviser la mise en œuvre concrète et l'application des directives Habitats et Oiseaux de l'Union Européenne dans tous les États membres, tout en veillant à l'adoption d'un plan de sauvegarde pour les sites Natura 2000 menacés.
- Accompagner le développement d'un réseau de sites protégés outre-mer par des politiques et moyens adaptés aux enjeux exceptionnels de biodiversité dans ces régions.
- Augmenter considérablement les subventions en faveur du programme LIFE, qui a montré son efficacité depuis de nombreuses années.
- Rechercher des synergies positives entre les différentes politiques sectorielles (par exemple en favorisant une agriculture favorable à la biodiversité).
- Lutter contre les espèces exotiques envahissantes grâce à une législation européenne adaptée.



Protéger les milieux marins et maîtriser leur exploitation

Les mers qui bordent les côtes européennes figurent parmi les meilleurs atouts économiques, culturels et naturels de l'Europe (tourisme, pêche, énergie...). Parmi leurs richesses écologiques, elles abritent quelques-unes des plus grandes populations d'oiseaux marins du monde.

Quelques espoirs ont vu le jour après la réforme de la Politique commune de la pêche (PCP). Après des décennies de mauvaise gestion, certains stocks de poisson tendent à se reconstituer, prouvant ainsi l'efficacité de certaines politiques européennes. La pêche peut donc réduire son impact sur les poissons pélagiques, les oiseaux et la biodiversité marine en général. Seule une application rigoureuse et ambitieuse, décidée par l'UE et les États membres et soutenue par des investissements adéquats, permettra de pérenniser ces premiers résultats.

Malheureusement, la capture accidentelle d'oiseaux marins, la pollution, un manque de coordination du développement d'infrastructures offshore et le changement climatique participent encore à la dégradation de notre environnement marin. Par ailleurs, très peu de sites Natura 2000 ont été identifiés en mer, et parmi eux encore trop peu sont aujourd'hui désignés. Ceux qui le sont manquent bien souvent d'une gestion à la hauteur des enjeux.

En conséquence, le Parlement européen devra

- Exiger que le réseau Natura 2000 des espaces marins soit rapidement complété afin de préserver les zones essentielles à la vie marine, et que le plan d'action de l'UE pour les oiseaux marins soit rapidement mis en place dans tous les États membres concernés.
- Optimiser et adapter les mécanismes financiers de l'UE à ces enjeux, à l'instar du nouveau Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP).
- S'assurer, dans le cadre de la réforme de la Politique commune de la pêche, que les plans pluriannuels se fixent comme objectif le Rendement maximal durable (RMD) d'ici 2015, ou au plus tard 2020.
- Faire évoluer le Programme pluriannuel de collecte des données afin qu'il soit en cohérence avec la directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin », les directives Habitats et Oiseaux, et le plan d'action de l'UE pour les oiseaux marins.
- S'assurer que la révision du cadre des mesures techniques de conservation soit pleinement en accord avec les objectifs de la directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin », les directives Oiseaux et Habitats et le plan d'action de l'UE pour les oiseaux marins.
- Conditionner toutes les nouvelles activités en mer au financement des besoins en matière de biodiversité.



Accompagner le développement d'une agriculture garante de la santé des consommateurs et de la qualité des écosystèmes

Les politiques agricoles en faveur de l'environnement ont pu ponctuellement faire leurs preuves par le passé, comme en témoignent les résultats concrets des mesures agro environnementales. L'intégration des enjeux environnementaux en amont, et leur prise en compte par voie de contractualisation, est l'une des réussites de l'Union européenne dans le domaine de l'environnement. Malheureusement, trop souvent encore aujourd'hui, de nombreuses subventions agricoles européennes ou nationales sont dommageables aux écosystèmes, à la biodiversité et à la qualité des paysages.

Par ailleurs, alors que les consommateurs européens demandent de manière croissante des produits locaux de qualité, la production de l'agriculture biologique française n'est pas à hauteur des enjeux ni de la demande.

Entre 2014 et 2019, les députés européens ont un rôle crucial à jouer : ils doivent veiller, à travers la PAC, à ce que l'agriculture fournisse les biens et les services publics à la hauteur des attentes des citoyens Européens. Les directives Nitrates, la directive-cadre sur l'eau, la directive sur l'Évaluation des incidences environnementales, la directive Oiseaux, la directive Habitats et les investissements de la PAC pour l'agriculture à Haute valeur naturelle (HVN) doivent converger vers cet objectif commun d'une agriculture durable au service des humains, de leur santé, de l'emploi, et des engagements que nous avons pris à l'égard de la biodiversité

En conséquence, le Parlement européen devra

- Surveiller la mise en œuvre de la nouvelle PAC et veiller à ce que l'agriculture soit porteuse de biens et de services en échange des subventions attribuées, en cohérence avec les attentes des citoyens européens et avec la préservation pérenne des services écosystémiques. En rendre compte à la société qui la finance.
- Veiller à la bonne adéquation entre « systèmes agricoles locaux » et « maintien des services écosystémiques » par une réglementation adaptée.
- S'assurer que l'empreinte écologique mondiale et locale de l'UE respecte les normes sanitaires et environnementales, et encourager le développement de l'agriculture biologique.
- Réduire les intrants agricoles (pesticides et fertilisants) par la réglementation et une tarification dissuasive des produits et activités néfastes à l'environnement.
- Engager une véritable réflexion et obtenir des résultats pour intégrer le bien-être animal dans les exigences environnementales.



Lutter contre les changements du climat tout en anticipant les mesures d'adaptation

Une hausse des températures de 2 degrés en moyenne sur la planète est considérée comme un seuil fatidique au-delà duquel les conséquences seraient catastrophiques pour le monde vivant, dont les humains. D'où l'urgence à agir avec ambition. Bien que l'UE ait joué un rôle précurseur dans la lutte contre les changements climatiques aussi bien dans les négociations internationales que nationales, son ambition en terme de politique climatique s'est récemment essoufflée. En effet, les objectifs fixés pour la réduction des émissions de gaz à effets de serre d'ici 2020 sont insuffisants. Le système communautaire d'échange de quotas d'émission (SCEQE) de l'UE requiert une restructuration radicale. Les politiques dans le secteur énergétique sont trop souvent en contradiction avec la protection des écosystèmes et de la biodiversité (développement des agro-carburants par exemple).

Le nouveau Parlement devra clarifier sa politique afin de conjuguer l'atteinte des objectifs de réduction des gaz à effet de serre et la préservation des écosystèmes, en encourageant la sobriété, l'efficacité et la diversification énergétiques.

En conséquence, le Parlement européen devra :

- Faire pression pour qu'un accord ambitieux sur le changement climatique voie le jour lors du Sommet sur le climat prévu à Paris en 2015 (COP21).
- Encourager l'Europe à réduire ses émissions de gaz à effet de serre en réévaluant l'objectif 2020 à 40% pour atteindre 45% de réduction par rapport à 1990 d'ici 2030.
- Encourager l'Europe à réduire sa consommation d'énergie finale d'au moins 35% d'ici 2030 et d'au moins 50% d'ici 2050 par rapport à 2010 par la sobriété et l'efficacité énergétiques (développement des transports publics, rénovation énergétique des bâtiments, réduction adaptation de l'éclairage, etc.), et se fixer un objectif ambitieux d'au moins 45% de la consommation d'énergie primaire en 2030 assurée par des énergies renouvelables respectueuses de l'environnement et de la biodiversité.
- Organiser dans toutes ses politiques le traitement égal des enjeux énergétiques et de protection de la biodiversité.
- Défendre un régime de financement Carbone dans la Convention des Nations-Unies sur les changements climatiques afin de mettre fin à la destruction des forêts tropicales
- Développer une stratégie adéquate d'adaptation du monde vivant au changement du climat. Inciter notamment les États membres à anticiper leur politique de gestion du trait de côte dans la perspective de la montée des eaux marines.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



LPO /BirdLife France

Forte de plus de 45 000 membres et de 46 associations et représentations locales, la LPO est aujourd'hui la première association de protection de la nature en France. Créée en 1912, elle agit au quotidien pour la sauvegarde de la biodiversité, au-delà de sa seule vocation initiale de protection des oiseaux. Elle est le représentant français de BirdLife International. Son activité s'articule autour de 3 grandes missions :

- Protection des espèces
- Préservation des espaces naturels
- Éducation et sensibilisation

La LPO tient à rappeler le poids de l'Europe dans les politiques environnementales nationales des États membres et invite les candidats à se prononcer sur 5 thèmes conditionnant l'avenir de l'humanité. Car, pour que l'Union européenne ait une chance d'atteindre les objectifs environnementaux fixés pour 2020, les futurs députés européens devront "passer à la vitesse supérieure" dans le domaine de la protection de la biodiversité.

LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél. 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

BirdLife International/Région Europe

BirdLife est une alliance mondiale fédérant les associations de protection de la nature dont l'objectif est de conserver les oiseaux, leurs habitats et la biodiversité en général selon les principes du développement durable. L'ancrage local des projets développés par BirdLife renforce les propositions défendues et donne une perspective à long terme au bénéfice de l'homme et de la nature.

BirdLife Europe est un des six bureaux régionaux de BirdLife International. Basé à Bruxelles, il apporte un soutien aux 49 partenaires BirdLife dans les pays de l'Europe (tous les pays de l'UE) et Asie centrale.

BirdLife Europe - Avenue de la Toison d'Or 67 (2 étage), B-1060 Bruxelles, Belgique

Pour la lettre information de BirdLife Europe inscrivez-vous sur : www.birdlife.org/europe-and-central-asie



La RSPB est le partenaire de BirdLife au Royaume Uni, travaillant pour que la nature ait sa place dans le monde. www.rspb.org.uk

Mars 2014 – maquette financée par RSPB. © BirdLife International, RSPB, LPO

Version française - Traduction Chloé Lasserre ; mise en page : Service Editions LPO France

Imprimé sur Cyclus print par Imprimerie Lagarde - 17 Saujon

